



TaxPage, décembre 2024

Merci et comme chaque année: pensez aux versements et rachats

Nous tenons à vous remercier chaleureusement, chères lectrices et chers lecteurs, de votre fidélité et de vos précieux commentaires au cours de l'année écoulée! C'est avec plaisir que nous continuerons en 2025 pour l'année anniversaire: 20 ans! La devise bien connue «Si on n'arrive pas à résumer une problématique sur une page, c'est qu'on ne l'a pas comprise» continuera à nous guider.

Voici le dernier numéro de valfor TaxPage de l'année. Pour la TaxTeam, de valfor, l'année écoulée a été passionnante. D'une part, nous jetons un regard rétrospectif sur 19 ans de GHR/valfor TaxPage et 1 an de GHR/valfor TaxPage Video. D'autre part, nous sommes heureux de pouvoir vous présenter, depuis le 1er juillet 2024, les nouveautés du monde de la fiscalité avec la présentation de valfor TaxPage. La fusion de trois cabinets a notamment permis de regrouper les connaissances et les compétences de l'équipe fiscale et de les utiliser de manière encore plus efficace. Nous pourrons ainsi continuer à publier nos *one-pager* mensuels à l'avenir.

Comme toujours en fin d'année, nous souhaitons attirer votre attention sur les possibilités de versements de prévoyance déductibles des impôts. Les montants maximaux pour les rachats dans le pilier 3a s'élèvent à CHF 7'056.00 pour les personnes actives disposant d'un 2e pilier, et à CHF 35'280.00 pour celles qui n'en ont pas. La déduction est dans tous les cas limitée à 20% du revenu net de l'activité professionnelle.

L'équipe valfor TaxTeam vous souhaite, à vous et à vos proches, un joyeux Noël et une bonne année 2025, pleine de bonheur, de succès, de santé et de paix. Des questions? Contactez-nous: Votre équipe valfor Tax

Daniel Gatenby | daniel.gatenby@valfor.ch

Bonnes fêtes de fin d'année!